



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfète

Lyon, le **22 DEC. 2023**

Monsieur le Président,

Conformément au 2° de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme, vous avez transmis pour avis conforme à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en tant que service instructeur, la demande de permis de construire déposée par monsieur Béraud Guillaume pour le changement de destination d'un bâtiment agricole. Il s'agit de la réhabilitation d'une grange existante de 104 m², située 88 route de Vaux 69 840 JULLIÉ, pour permettre l'extension du logement existant de 189 m² pour une surface totale de 283 m².

À ce titre, la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Rhône s'est prononcée le 20 décembre 2023 par voie électronique.

Le bâtiment est un bâtiment agricole, situé en zone agricole, qui a été repéré comme pouvant changer de destination dans le plan local d'urbanisme de Jullié. Il est à noter qu'une partie des bâtiments repérée (152 m²) est actuellement utilisée pour l'activité agricole (précision du PLU révisé en 2019). Cependant, le dossier ne donne aucune indication quant au maintien de cette activité agricole dans le bâti ni sur la parcelle entièrement couverte de vignes en AOP Beaujolais Village et Juliéna.

En ce sens, aucun élément dans le dossier ne permet de démontrer que l'activité agricole n'est pas compromise, notamment en ce que le projet pourrait impacter l'activité agricole du fait de la perte du bâti pour la filière agricole, du potentiel agricole de la parcelle et de la possibilité d'un risque de conflit d'usage ou de la création de zones de non traitement.

Aussi, la commission a émis un avis conforme défavorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente de la CDPENAF
Par délégation, le chef du service
aménagement et appui aux territoires,

Pierre RAJEZAKOWSKI

Monsieur MENICHON Jacky
Président de la communauté de communes Saône-Beaujolais
105, rue de la République – CS 30010
69 220 BELLEVILLE